L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI 26 FEVRIER 1885.

—Nous sommes quelque peu en retard avec M. Duclos Salinas, dont nous recevions la visite il y a une dizaine de jours. Des circonstances contre lesquelles nous ne pouvions rien, nous ont empêché de reconnaître cette politesse dans les colonnes de l'*Abeille*. Nous en demandons pardon à M. Salinas et à l'ami qui nous a fait le plaisir de nous le présenter.

M. Duclos Salinas qui, par sa mère, descend d'une très honorable famille créole de la Nouvelle-Orléans, appartient à la presse de Mexico; presse importante qui, dans cette seule ville, compte envi ron cinquante journaux. Il y figure même—tout jeune qu'il est, comme l'un de ces membres distingués, souvent cités. Il est collaborateur de plusieurs feuilles mexicaines qu'il représente actuellement ici comme correspondant.

Il suffit d'ailleurs de causer un instant avec le jeune écrivain pour s'assurer que c'est un esprit vif, prime-sautier, orné, chaud, déjà mûri par l'étude, par la pensée. C'est dans le journalisme politique surtout qu'il s'est frayé une voie; il y occupe déjà une place enviable.

M. Salinas nous a promis que cette visite ne serait point sa dernière; nous aimons à lui rappeler sa promesse. *Memento.*

Saisissons cette nouvelle occasion pour le constater: la colonie mexicaine que nous possédons actuellement ici, n'y a fait que des conquêtes. Le Consul mexicain, les officiers mexicains—armée et marine—sont vraiment tous des gentlemen qu'on a toujours plaisir à rencontrer; l'orchestre militaire du 8ème cavalerie, si supérieurement conduit par notre ami, cet excellent homme et cet artiste excellent, le capitaine Encarnacion Payen, laissera les plus brillants souvenirs à notre monde artistique. Mgr Gillow, homme distingué sous le double rapport du fond et de la forme, a pour successeur, comme Commissaire-Général représentant le Mexique à l'Exposition, l'honorable Mariano Barcena qui, à trente ans à peine, s'était déjà affirmé par de très sérieux travaux ethnologiques, par d'heureuses recherches géographiques, présentés avec le charme d'un écrivain de mérite et l'autorité d'un savant.

Du reste il y a longtemps que nous avons appris à apprécier la race mexicaine, pour laquelle nous avouons notre très vive sympathie. Au cours de notre carrière nous y avons compté bien des amis; ils nous ont vite appris que les intelligences de haut vol sont en grand nombre chez nos voisins et alliés.

THEATRE ST-CHARLES.—Hier soir, devant une salle bien occupée et peuplée d'un monde choisi, Mlle Rhea obtenait un nouveau succès dans la comédie qui compte parmi ses favorites *Un sucpuel Méloh*; succès de femme et d'artiste; car chez elle la personne est sympathique autant que le mérite. Aujourd'hui elle reprendra *The American Countess*, la pièce qui a inauguré la première semaine de son engagement, et à laquelle le public a dû des soirées et des matinées dont il se souvient.

Ce sera, pour cette saison tout au moins, la dernière représentation de cette œuvre nouvelle. En effet l'engagement de Mlle Rhéa se clora par la Matinée d'après demain samedi où elle reparaîtra dans son rôle de Marguerite Gautier, de *La Dame aux Camélias* (*Camille.*)

Mais on le conçoit la direction du théâtre St. Charles ne peut laisser partir une artiste de cette valeur et de cette popularité, sans lui offrir un témoignage d'estime, qui d'abord parle à son amour propre, et qui la décide aussi à nous revenir le plus souvent possible.

Donc la soirée de demain sera consacrée au bénéfice de Mlle Rhéa. C'est justice, à cause du rang qu'elle occupe sur la scène américaine, et puis encore parce qu'on la trouve toujours prête chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre méritante, chaque fois qu'il s'agit de prêter le concours de son nom à qui le sollicite, à qui en a besoin. Car c'est le caractéristique de la femme chez Mlle Rhéa, elle est d'une obligeance que rien ne lasse; nous pourrions citer bien des détails de sa vie privée qui prouvent que chez elle le cœur occupe la plus large place; servir ceux qu'elle aime, venir en aide même aux indifférents lui sont du bonheur.

Nous ne saurions faire plus grand éloge d'un artiste. En effet chez tout artiste, le cœur est la grande source, la source inépuisable.

Donc le bénéfice d'adieu de Mlle Rhéa aura lieu demain. Elle a choisi pour cette fête—car ce sera bien une fête—la fine comédie de Sheridan: *School for scandal.*

On sait le prix de cette œuvre toujours nouvelle, parce qu'elle est vraie, parce qu'elle est essentiellement humaine, prise dans la vie réelle. Mlle Rhéa y joue l'un des rôles les plus piquants de son répertoire.

La bénéficiaire veut que chaque spectateur garde de cette soirée un souvenir moral, mais aussi un souvenir tangible. Aussi se réserve-t-elle d'offrir à chacun d'eux un bouquet de violettes, artificielles ou naturelles, nous ne savons trop.

Ce qui fait que notre regret sera double si, comme nous le craignons, nous ne pouvons assister à cette tout intéressante soirée.

Dans tous les cas, absent ou présent, nos meilleurs souhaits seront avec l'artiste.

GRUNEWALD OPERA HOUSE.—Mlle Adelaïde Randall a justifié le bon souvenir qu'avaient gardé d'elle ceux qui l'avaient entendue dans les troupes de M. Hess et de Mlle Kellogg.

Dans la *Bohemian Girl*, de Balfe, elle s'est attaquée à partie fort difficile, le rôle d'Arline, et il en faut convenir l'épreuve a été tout à son avantage.

Hier, c'était encore la mémoire du passé qui appelait le monde au Grunewald Opera House, aujourd'hui c'est le présent, c'est le succès actuel qui lui fera reprendre cette route.

Il faut le reconnaître, on ne chôme pas dans le "Barnett's New-York Ideal Opera Co"; l'affiche s'y renouvelle sans cesse. *La Mascotte*, *Les Pirates de Penzance*, le *Bohemian Girl* et aujourd'hui *Giroflé-Giroflà*.

Nous vous engageons à retenir vos places, car chaque soir l'affluence est grande.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Vous le comprenez aisément, on n'analyse pas une représentation de Ministrels; ce sont bouffonneries qu'il faut voir et entendre pour les apprécier, alors surtout qu'elles sont interprétées par une compagnie aussi variée que celle qui dessert en ce moment l'Académie de Musique, la compagnie Backlow et Wilson.

Nous ne pouvons que vous dire qu'il y a là de joyeuses heures à passer et qu'il faut vous hâter de profiter de l'occasion, qui ne se prolongera pas au-delà de samedi.

Dimanche viendra le tour de Mlle Minnie Maddern, une comédienne toute jeune, aussi réussie dans les scènes pathétiques que dans les scènes comiques.

On ne peut pas dire que Mlle Maddern soit une beauté, elle est mieux que cela; elle a une physionomie d'une extrême mobilité, qui avec une spontanéité rare, passe du rire aux larmes et est toujours parlante dans l'un et l'autre cas. C'est un visage, c'est une nature sympathique par dessus tout.

Elle nous arrive avec une pièce nouvelle: *Caprice*, de M. Howard P. Taylor, pièce où elle joue le rôle de Mercy, partagant de la comédie et du drame.

Nous avons sous les yeux des articles du *New York Herald*, du *Dramatic Times*, du *Music and Drama*, du *Mirror*, du *Tribune*, du *Sun*, du *Times*, du *World*, du *News*, du *Star*, du *Graphic*, du *Mercury*, du *Dispatch*, du *Keynote*, du *Louisville Courrier Journal*, tous s'accordent à dire que l'auteur de *Caprice* doit une large part de son succès à la personne et au mérite de Mlle Minnie Maddern.

Nous saurons bientôt si leur appréciation est juste.

FARANTA.—Les *Mystères de Paris* se maintiennent sur l'affiche, parce qu'ils persistent à valoir le maximum à M. Faranta. Nous ne saurions y trouver à redire; l'infatigable impresario a monté l'ouvrage avec autant de promptitude que de luxe; rien n'a été négligé pour faire ressortir toutes les parties de ce vieux mélodrame toujours attachant, et qui du reste connaît le coin où il vient d'être repris, cet souvent, bien souvent il fut fêté et applaudi dans la charmante salle du Théâtre d'Orléans, qui était situé, on le sait sur le même emplacement que le Faranta's Iron Théâtre.

Ainsi tenez-vous le pour dit: tous les soirs et en matinée, mercredi, samedi et dimanche. *Les Mystères de Paris* jusqu'à nouvel ordre.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce théâtre n'a pas souffert du détestable hiver que nous avons subi, que nous subissons toujours. Grâce à des engagements bien entendus, bien distribués, il a combattu victorieusement la méchante saison avec laquelle nous ne paraissons pas en avoir encore entièrement fini, et qui semble avoir voulu accumuler toutes ses rigueurs contre la période du World's Fair. En effet, nous qui sommes un créole créolisant, nous ne nous rappelons pas avoir vu saison semblable, pareille tenacité dans la pluie, pareil dévergondage dans les variations, les caprices atmosphériques.

Cette bonne fortune qu'a eue le *Grand Opera House* de faire recette contre vent et marée, lui est continuée.

La disparition du Carnaval ne lui a rien enlevé de sa clientèle; rien n'indique qu'il lui faudra faire maigre chère en le temps de Carême. Au contraire la moyenne du montant encaissé monte plutôt qu'elle ne baisse et cela avec une troupe qui va entrer dans la troisième semaine de son engagement et des ouvrages connus depuis longtemps à la Nouvelle-Orléans jugue manifeste de veine.

Du reste, M. Bidwell aura été, un général, un joueur très heureux cette année, la couleur sur laquelle il parie est en passe.

Tout récemment, n'accusait-il pas, comme chiffre de recette dans ses trois théâtres environ $9000 pour un samedi—matinée et soirée? Joli denier on en conviendra; surtout quand on connaît les dépenses relativement minimes de la scène américaine fonctionnant d'après le système actuel; système malheureusement inabordable aux exploitations de troupes françaises.

Oui la troupe Shook et Collier, du Union Square Theatre, arrive tous les soirs à d'excellents résultats d'argent avec le mélodrame *Light O' London*.

Celui-ci disparaîtra de l'affiche dimanche prochain, il est vrai, mais il y sera remplacé par un de ces drames dont se passionnent les foules, lui et partout: *Les Deux Orphelines*. Drame, il faut bien l'avouer, fait de main de maître, d'ailleurs, sous le rapport de l'intérêt, de la charpente.

Sans compter que pour rendre l'*attraction* plus irrésistible, et pour prêter plus d'éclat à la reprise de l'œuvre de d'Ennery, la direction a engagé Mlle Kate Claxton et M. Chas. A. Stevenson, connus ici de longue date et fort avantageusement aussi.

Ainsi le mélodrame à spectacle *Light o' London* n'aura plus que quatre représentations. Nous insistons là-dessus car il est probable que la pièce ne paraîtra pas de longtemps sur le programme.

BATAILLE DE SEDAN.—A quelque nationalité que vous apparteniez, alles voir cette vaste toile; elle offre bien des motifs intéressants, et si vous en lisez la brochure explicative, vous reconnaîtrez que l'artiste y fait preuve de tact et reconnaît que dans les batailles de ce monde le valeureux couvre souvent d'autant de gloire que le vainqueur. Le Panorama est ouvert de 9 heures du matin à 11 heures du soir. Prix d'entrée 50 cents; enfants 25 cents.

DIME MUSEUM.—Ne négligez pas d'aller entendre M. Louis St Clare, un chanteur à double *track*, que nous nous permettons de nommer ainsi parce qu'il est en effet à double voix, mais avec un x, remarquez-le bien. Avec lui vous verrez et entendrez les virtuoses de l'Amérique Centrale, sur des instruments étranges; un nain guatemalien; la femme à barbe; *Thepse*, une intéressante illusion d'optique; des reines qui pressurent la main, sinon amoureusement, au moins démonstratives; l'horloge, dite apostolique, à cause du rôle qu'y jouent les 12 Apôtres; les oiseaux savants du professeur Angelo; un ventriloque, un quintette d'enfants, etc.

Prix d'entrée 10 cents.

Ouvert de 10 heures A. M. à 10 heures P. M.

L'Exposition Universelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

La journée d'hier, à l'Exposition, a été consacrée à la réception de la société des voyageurs de commerce des Etats-Unis. Vers dix heures et demie du matin, cette association s'est réunie au "Washington Artillery Hall," et de là s'est rendue processionnellement au pied de la rue du Canal, où tous les membres ont pris place sur le steamer *Sunbeam*.

Le vapeur est arrivé au débarcadère de l'Exposition à midi et quart. Et alors a commencé le défilé de la société à travers la prairie qui sépare le Mississipi du palais principal. En tête marchait une fanfare de vingt-cinq exécutants, jouant des airs nationaux. Le cortège se composait d'environ cinq cents commis-voyageurs portant tous un ruban de soie blanche en signe de ralliement. Les "Gaudissarts" américains, il faut le déclarer avec sincérité, paraissent tous aussi délurés et aussi intelligents au moins que le type immortalisé par Balzac.

La petite phalange a traversé crânement les sentiers sablés de coquilles brisées et a fait son entrée, à midi et demi, dans le *Music Hall*, dont les honneurs lui ont été faits par le directeur du comité de réception M. J. J. MALLON, président de l'association des voyageurs louisianais.

Après l'installation des divers membres du comité, le maire J. V. GUILLOTTE a lu une adresse de bienvenue dans laquelle il a exprimé le plaisir qu'éprouvaient, au nom de la cité entière, les magistrats ordinaires à recevoir cette sympathique et laborieuse association des voyageurs de commerce américains. Le maire a également témoigné l'espoir que tous se dissémineraient bientôt, après la satisfaction de leur curiosité, aux quatre coins de l'Union, pour "prêcher la bonne parole," c'est-à-dire pour aller rapporter patriotiquement le degré d'attraction qu'offrent aux visiteurs les merveilles de notre Exposition Universelle.

La parole a ensuite été donnée à l'orateur du jour, M. TIMOTHY MAHONEY, puis à l'honorable J. F. ELLIOT, commissaire du Texas, qui ont à l'envi célébré les splendeurs de ce concours industriel et proclamé à l'avance les résultats économiques auxquels il est appelé. L'orchestre de circonstance a joué entre ces discours quelques hymnes patriotiques; puis une réception intime a été donnée à l'association des voyageurs de commerce, dans le local de la société des exposants.

La journée du 26 février sera consacrée à l'ouverture de la section du Connecticut.

En outre de cette cérémonie que rendrait déjà attrayante la renommée fascinatrice d'un des foyers éclairés les plus lumineux de la Nouvelle-Angleterre, une circonstance particulièrement intéressante la recommandera à l'attention publique de tous les bons patriotes.

En vertu d'une loi votée récemment par les deux chambres de la législature du Connecticut, siégeant à Hartford, on restituera solennellement sur l'estrade du *Music Hall*, à une délégation de survivants du 3me régiment du Missisipi, l'étendard confédéré pris à la bataille de la *Pasa Christian* en 1862 par le 9me régiment du Connecticut.

Inutile d'insister à l'avance sur la portée patriotique de cette manifestation, qui, comme la session temporaire de la cloche historique de la Liberté, sera un nouveau gage de la réconciliation perpétuelle et sincère de toutes les parties de l'Union américaine, au sein de notre grand comice des arts de la paix et de l'industrie. Sont invités instamment à assister à cette fête publique tous les vétérans des armées du Nord et du Sud, tous les Orléanais même qui ont gardé un bon souvenir du séjour du 9me régiment du Connecticut, parmi nous il y a 22 ans, et en général tous les Américains au cœur desquels peut parler le caractère particulièrement touchant et patriotique de cette mémorable cérémonie.

Dans notre numéro du dimanche, 22 février, nous avons fait allusion à une remarquable exposition vinicole installée dans la galerie américaine de gauche, un peu en avant de la section française et dont l'agencement est confié à notre concitoyen, M. GEO. C. STERN. Il s'agit de l'exhibition de la célèbre maison newyorkaise, EMIL SCHULTS ET CIE, de laquelle nous comptons reparler tout prochainement.

Chacun s'attroupe actuellement, au centre de la section française, autour d'une intéressante exposition de verreries et de gravures sur verre, que dirige un habile opérateur parisien. On y grave, à la minute, sur de mignons vases en cristal de Bohême, le nom des personnes qui le demandent, en caractères d'une allure à la fois élégante et hardie. Mais ce qui recommande surtout cette exposition à l'attention des visiteurs, ce sont les petits chefs-d'œuvre de gravure sur verre exécutés dans les diverses Expositions Universelles antérieures par cet artiste parisien. Nous avons remarqué la duplicata d'une aiguière d'un grand caractère faite à Amsterdam pour M. le conseil-général de France à la Haye, puis des vases admirables, décorés de gravures fines et légères représentant des sujets tirés d'une flore fantaisiste et gracieuse et quelques légers oiseaux et insectes tropicaux. Tous ces détails sont gravés au tour, c'est-à-dire à l'aide d'une lucive rone métallique, qui fonctionne avec une vélocité extrêmement rapide. Aussi l'on n'a que davantage l'occasion d'admirer la réunite de tous les détails légers des étamines florales et des microscopiques ailes de libellules qui composent les plus remarquables parties de ces dessins de fantaisie. Du reste, on peut, au fond de cette installation, prendre connaissance d'un cadre d'honneur où sont exposées sept ou huit médailles et récompenses obtenues par ce graveur français dans diverses Expositions, notamment à Paris, à Boston et à Amsterdam.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 Fév. 1885 — Température—Beau temps, généralement chaud et devenant variable.

Température du 25 février 1885.

Thermomètre de C. DUFRESNE, Opticien,	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	51	11¼
Midi	58	14¾
3 P. M.	54	12¼
6 P. M.	51	10¾

Nlle Orléans, Lun., 25 fév. 1885, 2:03 p m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Mobile, Ala	49	Louisville, Ky	39
Augusta, Geo	56	Memphis, Tenn	43
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	51
Cairo, Ill	40	Montgomery, Ala	52
Chattanooga, Tenn	51	Nashville, Tenn	41
Chalmette, La	46	New Orleans, La	54
Davenport, Iowa	34	Omaha, Neb	35
Dubuque, Iowa	34	Pittsburgh, Pa	38
Galveston, Texas	45	Savannah, Geo	58
Indianola	50	Shreveport, La	50
Keokuk, Iowa	46	St-Louis, Mo	35
Key West, Fla	81	St-Paul, Minn	25
La Crosse, Wis	36	Vicksburg, Miss	46
Leavenworth, Kan	46	Yankton, D. T	30

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Paul Cenchi à Mlle Joanna Lafrère;
Norbert Bertel à Mlle Harriette Mittelbonn;
Samuel W Martin à Mlle Ella J Hopkins;
Henry Trapp à Mlle Caroline Octarle;
Wm T Douglas à Mlle Anna Prophet.

Naissances.

Mme John Boies, Jr, un garçon;
Mme Jacob Bulher une fille;
Mme Thomas J Benecky, un garçon;
Mme Henry Benecky, un garçon;
Mme Maurice E Briarre, un garçon;
Mme Joseph King, un garçon;
Mme Henry Woodson, un garçon;
Mme Louis Matheu, une fille;
Mme John A Donaghan, une fille;
Mme Joseph Wall, une fille;
Mme Raoul M Armant, une fille;
Mme Louis Fenno, une fille;
Mme Adolphe Roast, une fille;
Mme August J Helmke, une fille;
Mme Daniel O'Sullivan, une fille.

Décès.

John Dinnies, 66 ans, Grande Route St-Jean;
P Leclou Marrero, 11 mois, 165 rue Dumaine;
Mlle Mary Kage, 27 ans, coin Lafayette et Freret;
Léontine Grillot, 2 ans, coin Bagatelle et Gironde;
Edie Pollus, 65 ans, coin Vallette et Peter;
Beulah Weeds, 7 mois, coin Touti et Palmyre;
Henri Abadie, 31 ans, Asile Française;
Naomie Smith, 14 mois, 310 St Pierre;
Mme Laura Hill, 40 ans, 252 1/2 rue Gravier;
J C Olivier, 61 ans, 167 rue Erato.

Jugement des frères Ford et de leurs co-accusés.

SIXIÈME AUDIENCE.

A onze heures, le juge est sur son tribunal, les jurés occupent leurs places, les accusés et les avocats les leurs.

Pour ne pas trop importuner les témoins dont la déposition ne sera pas entendue dans la journée, le juge leur permet d'aller vaquer à leurs affaires et leur intime l'ordre de se retrouver en cour le soir, à sept heures.

L'audition des témoins recommence.

Stanislas Jackson conduisait, le 1er décembre dernier, un camion. A deux heures de l'après-midi il se trouvait rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson, lorsque son attention se fixa sur plusieurs personnes rue Claiborne, apparemment excitées et dirigeant leurs regards vers la rue St-Philippe. Peu de temps après, il vit un individu de haute taille courir rue Dumaine, venant de la rue Claiborne, poursuivi par un autre individu. Au milieu de l'ilet, celui qui retraitait est tombé, et l'autre s'est arrêté sur lui et, à bout portant, lui a tiré deux fois dessus. [Le témoin trouve que la taille de Pat Ford semble être celle de l'homme qui a tiré.] Après avoir déchargé son arme, l'homme a traversé la chaussée, a repris trois individus, et tous ont tourné l'angle ouest de la rue Robertson se dirigeant du côté de la rue Ste-Anne.

Jackson croit que Murphy est tombé dès qu'il a été atteint, et que c'est dans la tête qu'il a reçu les deux dernières balles.

H. L. Newman, conducteur du char 54 de la rue Claiborne, a entendu plusieurs coups de feu partis du coin des rues St-Philippe et Claiborne. Il était à un demi-ilet de là à ce moment. Il a vu le capitaine Murphy affrontant plusieurs individus, ils se tiraient mutuellement dessus. Le capitaine Murphy, après avoir tiré cinq fois, s'est mis à retraiter dans la direction de la rue Dumaine.

Lorsque son char est arrivé à la hauteur de la Promenade Carondelet, Newman a vu Pat Ford, W. H. Buckley et John Murphy, très excités, debout à l'intersection de la rue Claiborne. John Murphy a dit quelques mots à Forelle de Pat Ford, puis est monté dans son char. Le témoin lui a demandé ce qui venait de se passer dans le voisinage; il lui a répondu qu'il croyait que le capitaine Murphy venait d'être tué. John Murphy est descendu du char rue Bienville et s'est dirigé vers la rue Derbigny.

Le témoin parle d'une tumeur que l'agent de police John Murphy avait au cou le jour-là. Le shérif de la cour criminelle vient faire une déclaration qui corrobore ce qu'a dit Newman.

Thomas Hawkins a toujours été employé par des corporations de chemins de fer. Le 25 novembre dernier, dans la matinée, il se rappelle avoir vu debout devant la maison de cour, rue du Camp, le juge Ford et John Murphy. Il a entendu le premier dire à l'autre; *Why did you not do it?* (textuel) "Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?"; et Murphy lui a répondu: "Parcequ'je n'en ai pas eu l'occasion".

Contre-interrogatoire—Le témoin a vu Ford et Murphy au sortir de la cour, ils causaient ensemble. Il a été quelques fois mis en état d'arrestation; pour larcin; mais jamais il n'a comparu devant le juge Ford. Il connaît de vue les frères du défunt; ne leur a jamais parlé.

Martin Donlon—"Je suis presseur au journal *Picayune*. Je connais le juge Ford de vue. Le 25 novembre dernier, il devait s'instruire une affaire à laquelle étaient mêlés le capitaine André H. Murphy et le juge Ford. Je me trouvais devant la maison de cour, rue du Camp, lorsque j'ai vu Ford adresser la parole à un nommé John Murphy, vêtu d'un uniforme d'agent de police. J'ai entendu Ford lui demander *Why did you not do it?* (sic). Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? Murphy lui a répondu que l'occasion ne s'en était pas présentée.

Florence Healey travaille à la boulangerie de Bernard Klotz. Il connaît Thomas Hawkins et Martin Donlon et se souvient de les avoir vus le 25 novembre dernier devant la maison de cour. Le juge Ford et John Murphy étaient non loin de là. Ford a demandé à l'autre: "*Why did you not do it?*" Murphy lui a répondu: "*Because I had no chance*" Ford, s'en éloignant, a ajouté: "*Go away, you are not good*"

Contre-interrogatoire—Ford et Murphy ont parlé à haute voix, ils paraissaient excités. Ford semblait irrité.

James Weir donne un témoignage semblable à celui de Hawkins et de Donlon.

Robert Pollock—"Je suis agent de police et connais tous les accusés depuis bien des années. Je n'ai jamais eu que des relations amicales avec le juge Ford. Le 25 novembre dernier, dans la soirée, l'agent de police John Murphy m'a prié, à la salle de police du Quatrième *precinct*, de lui prêter un pistolet, en ajoutant qu'il avait promis au juge Ford de tuer le capitaine André Murphy. Comme je ne voulais pas qu'il fût dit que j'avais participé au crime, j'ai passé mon arme à l'insu de Murphy, à un autre agent de police qui assistait avec nous."

La déposition devenant par trop compromettante pour le juge Ford, les avocats de la défense demandent à la cour d'ordonner au témoin d'exclure de son témoignage tout ce qui a trait à lui [Ford].

Contre-interrogatoire—"Je suis le frère du nommé Pollock qui a témoigné ici-même avant moi. Murphy était dans un état d'ivresse lorsqu'il voulut que je lui prêtasse mon arme."

Charles Mazent—"Je suis conducteur du char No 5 de la rue Claiborne. Le 1er décembre dernier, mon char précédait le char No 22. Il a peu avant deux heures de l'après-midi, trois des accusés, Caufield, Buckley et Reder ont pris passage dans un char, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine. Lorsque mon char est arrivé au pont du Bassin, Pat Ford et John Murphy y sont montés. Le juge Ford était sur le terrain neutre et a fait un signe aux trois accusés à la rencontre desquels venaient Pat Ford et John Murphy. Le premier a déposé dans la boîte le prix du passage des deux. Quelques minutes plus tard, Murphy, Ford et Buckley sont descendus au coin de la rue des Ursulines, et se sont dirigés vers la rue Robertson; Bader est descendu rue du Bayou."

Aimée Duplant, coiffeuse, ne parle pas l'anglais assez couramment pour y subir un interrogatoire. Il faut traduire sa déposition; elle dit: "Je me trouvais sur la voie ferrée rue Claiborne, près de la rue St-Philippe. J'ai vu plusieurs individus tirer des coups de pistolet sur un autre, mais ne les connais pas. Des enfants se sont écriés en ma présence que le juge Ford venait de tuer un individu. Dix minutes plus tard, j'ai vu le juge sur un pont rue Claiborne."

Thomas H. Coops—"Je suis sténographe à la cour civile de district. J'étais dans un char, rue Claiborne, le 1er décembre 1884, lorsque mon attention s'est fixée sur un très grand attroupement à un demi-ou à un ilet et demi de l'endroit où je me trouvais. Je me rappelle avoir vu le juge Ford à ce moment debout, entre la voie ferrée et le ruisseau, sur le terrain neutre de la rue Claiborne, causant avec deux ou trois personnes."

H. Bauman—"Je tiens un débit de liqueurs à l'angle de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet. Dès que j'ai entendu des coups de feu, je me suis dirigé dans la direction d'où ils semblaient être partis, au coin des rues St Philippe et Claiborne. J'étais sur le terrain neutre et si vu le juge Ford, venant de la maison de pompe No 21. Il courait sur la chaussée et s'est dirigé vers la rue Robertson, par une rue transversale.

E. Bossart—Le témoin s'exprime en français; il lui faut un interprète; il dit: "Le jour de l'assassinat, je me tenais sur le seuil de ma porte, au coin des rues Orléans et Robertson, lorsque trois individus sont passés devant, marchant très rapidement; l'individu au centre portait l'uniforme de la police. Je ne saurais rien dire de plus précis."

MM. L. Kottwitz et L. Spotorno donnent un témoignage semblable au précédent; mais ils ajoutent que les trois individus étaient lorsqu'ils sont passés devant eux à l'intersection des rues Ste-Anne et Robertson.

Eugène Coiron conduisait un char de la rue Claiborne, le 1er décembre dernier, vers deux heures de relevée. Vingt minutes après la rixe de ce jour, il a vu un attroupement rue Dumaine, entre Robertson et Claiborne.

Contre-interrogatoire—Le témoin a vu le juge Ford causant avec un individu au coin des rues Orléans et Claiborne.

L'agent de police E. Dupré a rencontré le juge Ford au coin des rues Orléans et Robertson, il se dirigeait vers le Bayou. Le chef de police du 4me *precinct* est située à deux ilets de l'endroit où il l'a vu.

Frank P. Cajega—"J'étais inspecteur des marchés au mois de décembre dernier. Je connais depuis nombre d'années tous les accusés. Je n'ai pas entendu les coups de pistolets; mais j'ai vu beaucoup de monde courir dans le voisinage de la rixe. Pat Ford et Murphy sont passés rue Robertson en courant; ils se dirigeaient vers la Promenade Carondelet. De loin je les ai suivis et les ai vus se rendre au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Claiborne; le juge Ford était sur la courbe du chemin de fer, non loin de là, et Caufield, à l'intersection des rues Claiborne et St-Pierre. Tom Buckley est allé rejoindre Pat. Ford et Murphy. Je suis allé à Caufield et lui ai demandé s'il savait ce qui venait de se passer, il m'a répondu qu'il croyait que l'on venait de tuer quelque personne.

M. Cooper, agent de police—"Je remplissais les fonctions de caporal de police le 1er décembre dernier. Lorsque j'ai appris qu'il s'agissait de commettre un homicide, je me suis rendu sur les lieux. Un pistolet, là même, m'a été remis par l'agent de police Paul Zambelli."

H. B. Delétang—"J'étais commis de la salle de police du Quatrième *precinct* le 1er décembre dernier. Un pistolet m'a été remis après le meurtre de Murphy."

Le témoin décrit le pistolet, et reconnaît celui qu'on lui a montré sous les yeux comme celui dont il parle.

Contre-interrogatoire—"Je me trouvais à la salle de police lorsque le juge Ford y est entré volontairement. Je lui ai dit qu'un mandat d'arrêter venait d'être lancé contre lui.

Jules Bonnafon était capitaine de la salle de police du Quatrième *precinct* le 1er décembre dernier. Il a, à la date et à l'endroit désignés, vu un pistolet que l'agent de police Cooper a remis au coroner. Il retire de sa poche une balle de pistolet qu'il a reçue de l'avocat de district et que celui-ci a enlevée du gilet de dessous du défunt qu'elle avait troué et qu'il y était perdue. Il ajoute que Caufield et Buckley ont été mis en état d'arrestation à la salle de police même, et que John Murphy a été arrêté alors qu'il se rendait à la prison.

Pat. Copely, rappelé, ajoute au témoignage qu'il a donné à l'audience précédente: "Après la rixe, je me rendais à la geôle en compagnie de John Smith et de plusieurs autres prisonniers, lorsque nous entendîmes parler de l'assassinat du capitaine Murphy. Nous étions tout près du pont du Bassin, rue Claiborne.

Nous entendîmes aussi prononcer le nom du juge Ford. Deux individus alors s'approchèrent de nous, Buckley et le juge Ford, et voulurent savoir qui nous étions, et si nous savions les circonstances du meurtre. Nous répondîmes que l'on venait de tuer le capitaine Murphy, celui sous la surveillance duquel nous étions placés. Ford me demanda quelle faute j'avais commise pour en être puni. Je lui répondis que j'avais été trouvé coupable de bris de paix et que j'avais été condamné à une incarcération de 20 jours à défaut du paiement d'une amende de $10. Je suis le seul qui ait été libéré à la condition que je tuasse toutes que je savais de ce crime.

La même offre fut faite à mon compagnon de prison; mais nous la repoussâmes les deux, parce que nous devions être relaxés dans deux ou trois jours.

John Smith donne un témoignage semblable. Les deux témoins ne sont pas sûrs quant à l'identité de Ford, mais ils le sont quant à celle de Buckley.

L'avocat de district s'amuse au fauteuil du témoin et il déclare avoir entendu, lui même, la balle de pistolet du gilet de dessous de Murphy. Il a vu le juge Ford, le jour du crime, debout devant la salle de police. Plus tard, Ford est entré dans la salle et a été placé sous la surveillance de la police.

Séance du soir.

L'instruction reprend son cours. La salle d'audience est pleine de monde; un grand nombre d'étrangers, dames et messieurs, viennent prendre place dans l'enceinte réservée aux membres de la Magistrature, du Barreau et de la Presse.

M. H. Dalton, qui a déposé dans la journée, est rappelé. Il dit, à la requête de l'avocat-général, le numéro inscrit sur les registres de la salle de police du Quatrième *precinct* comme étant celui du pistolet du capitaine Murphy. Il ajoute que le juge Ford a été mis en état d'arrestation à 3 heures 20 de l'après-midi, le jour du crime.

L'agent de police Paul Zambelli dit peu. Il corrobore certains témoignages déduits d'importance.

A. Cardona et Foster Olroyd, armuriers, donnent une description minutieuse des pistolets anglais et américains. Un pistolet et plusieurs balles leurs passent entre les mains. Ils ne croyent pas que le cylindre qui leur est montré appartienne au pistolet. Les balles sont celles que le coroner a extraites du corps de Murphy, une du cou, une du crane, une du dos près de la colonne vertébrale et une du bras.

Lorsque Olroyd quitte son alibi, le procureur-général annonce qu'il a terminé l'interrogatoire des témoins de la poursuite.

Oscar S. Benson est le premier que les avocats des prisonniers interrogent: c'est le propriétaire du magasin d'épiceries situé à l'angle des rues Dumaine et Claiborne. Il dit qu'il était excité au moment de la rixe; qu'il a vu Fleming entrer précipitamment dans son établissement et qu'il lui a entendu dire qu'il était blessé.

Le témoin dit d'abord que, de suite après, Fleming est sorti de son magasin; mais il admet au procureur-général qu'il n'a pas observé tous les mouvements de Fleming.

A. J. Schlesinger, le jeune homme qui a témoigné à la première instruction et sur lequel pèse une accusation de parjure, dépose comme suit:

"J'attendais un char le 1er décembre dernier, au coin des rues St-Philippe et Claiborne, lorsque mon attention se fixa sur deux individus qui montaient la rue Claiborne, côté sud. Arrivés au coin de la rue St-Philippe, ces individus se trouvèrent face à face avec trois autres, dont un, le capitaine Murphy. Je crus remarquer qu'une discussion venait de s'engager, les paroles ne m'arrivant qu'indistinctement; mais je vis de suite après le capitaine Murphy retirer de sa poche un pistolet et le décharger deux fois sur Pat Ford. J'ai vu un des individus qui causaient avec Murphy faire feu trois ou quatre fois sur Pat Ford. Je crois qu'il a été tiré neuf coups de pistolet. Je me suis rendu rue Dumaine et y ai vu Pat Ford chanceler et essuyer deux coups de feu. Je ne saurais dire qui les a tirés. Je connais Pat Ford depuis plusieurs années.

Je connais son frère de vue. Je n'ai vu aucun des accusés dans le voisinage de la rixe. Quand le calme s'est un peu rétabli rue Claiborne, j'ai pris un char et me suis rendu en ville. Je connais Mr. Pierre Hébert, Castanedo, je ne saurais dire s'ils étaient dans le voisinage de la rixe".

Contre interrogatoire—"Le 1er décembre dernier, je revenais de chez moi, et, je me trouvais au coin des rues St-Philippe et Claiborne, attendant un char de fameurs pour me rendre rue du Canal lorsque la rixe a eu lieu. Le capitaine Murphy était vêtu d'un pantalon noir et d'un surtout marron."

Ici le témoin perd son aplomb; il décrit cet dernier vêtement d'une façon, puis le décrit d'une autre. Aucun détail de la rixe n'a échappé à son attention; mais bien d'autres y ont échappé. Le témoin reprend sa déposition: "Je suis allé à la prison de paroisse plusieurs fois y voir Caufield: je lui ai parlé de son affaire. Le juge Ford, après que je lui eusse dit que j'avais vu la rixe, m'invita à me taire, et à ne rompre mon silence que lorsque je comparaîtrais en cour.

"J'ai vu le capitaine Murphy tirer deux fois au coin des rues St. Philippe et Claiborne; une troisième fois au milieu de l'ilet rue Claiborne, et deux fois encore au coin de la rue Dumaine."

Ce dernier interrogatoire a duré plus d'une heure.

Barthélémy Call—"Je demeure rue St-Pierre, 318. Le 1er décembre dernier j'ai quitté ma demeure vers deux heures de l'après-midi pour me rendre chez le Dr. Pars. Arrivé devant le coin des rues St-Philippe et Claiborne, j'ai vu un individu de haute taille traverser la chaussée et faire feu sur Pat Ford. Je ne connais pas l'individu qui se trouvait avec Ford. Le capitaine Murphy a dû tirer trois ou quatre fois sur Pat Ford alors qu'il retraitait rue Claiborne. Je ne crois pas pouvoir reconnaître un individu qui a couru sur le terrain neutre et fait feu sur Pat Ford. Une dizaine de coups de pistolet ont été tirés. J'ignore qui a tiré le premier; le second a été tiré par le capt. Murphy, le troisième, par Pat Ford